

RDC, l'heure du Choix

La RDC n'est pas pauvre, elle est mal dirigée.



Résolument pragmatique, ce texte pose un diagnostic honnête sur la situation générale de la RDC et présente des pistes de solutions réalistes. Ces propositions portées et partagées par de nombreux acteurs du débat public constituent l'épine dorsale d'un projet de gouvernance capable d'engager la RDC sur la voie de la prospérité.

Introduction.....	3
I: Une Démocratie exemplaire, un État fiable.....	4
II: Création de richesse	7
III: La Fiscalité au service du Développement	10
IV: Santé: Vivre mieux et vivre plus	12
V: L'Éducation au service de la prospérité.....	15
VI: Agriculture et autonomie alimentaire	17
VII: La technologie au service du progrès.....	19
VIII: Une Justice irréprochable	21
IX: Un toit pour tous	23
X: Un pays accessible et connecté.....	25
XI: Énergie et Environnement	27
XII: La Sécurité, priorité absolue	30

Introduction

La République démocratique du Congo est à la croisée des chemins. Face à la complexité d'un monde en permanente évolution et aux contraintes de défis endogènes bien connus, les Congolais sont appelés à porter un regard lucide sur leur situation et à déterminer leur avenir. Au cours des dernières décennies, nous avons justifié et défendu le marasme économique de notre pays par de nombreuses excuses : Ingérence étrangère, crises sanitaires, instabilité politique...etc. Aujourd'hui il faut cesser d'excuser l'inexcusable. Il est temps d'émettre un diagnostic franc sur notre pays, et de tenir un discours de vérité afin que l'histoire ne se répète plus.

Lucidité

La réalité est que nous sommes l'un des 5 pays les plus pauvres du monde. Notre indice de développement humain est effroyablement bas. Près de 64 % de la population congolaise vit avec moins de 2,15 dollars par jour. Plus de 50 millions de Congolais n'ont pas accès à un logement décent et la majorité de la population n'a pas accès aux soins de santé de base. Sur le plan sanitaire, notre pays a au moins un demi-siècle de retard sur le reste du monde. Les Congolais sont exposés à des épidémies comme le Choléra, Ebola ou encore la Rougeole. Près de 30 millions de nos concitoyens souffrent d'insécurité alimentaire. Au terme de l'année 2022, plus de 200 000 enfants seront morts de malnutrition aiguë s'ils ne sont pas pris en charge immédiatement. Et comme si cela ne suffisait pas, le pays est miné par des conflits armés récurrents et extrêmement violents.

Volontarisme

Toutefois, s'il existe un peuple capable de conjurer le sort et de se relever du chaos, c'est bien le peuple congolais. À travers ce texte, nous voulons lancer un appel à l'engagement pour le redressement du Congo. **L'insécurité, la misère, le chômage, les inégalités et l'injustice sont le résultat d'une gouvernance inappropriée.** La pauvreté n'est pas une fatalité. Nous pouvons, si nous le décidons, créer les conditions d'un pays prospère et juste. La nature nous a doté d'un potentiel inégalé capable de subvenir à nos besoins, à ceux de l'Afrique et même à ceux du monde. Les générations futures ne comprendront ni ne pardonneront l'échec socio-économique d'un pays comme le nôtre. Déciderons-nous de perpétuer la culture de l'excuse et de la mégestion? Accepterons-nous le défi que l'histoire nous lance en inversant la tendance et redressant notre pays? La décision nous appartient.

Voici les options auxquelles nous croyons pour la RDC.

C'est l'heure du Choix.

I: Une Démocratie exemplaire, un État fiable.

Aucune société moderne n'a atteint la prospérité économique et sociale en contournant les fondamentaux de la bonne gouvernance. Il est d'ailleurs établi qu'il existe une incidence directe entre amélioration de la gouvernance, augmentation du revenu par habitant et baisse de l'analphabétisme. Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies disait: *“La bonne gouvernance est certainement le facteur le plus important dans l'éradication de la pauvreté et la promotion du développement”*. Nous savons aussi que **les pays les plus pauvres du monde sont également ceux qui ont les structures de gouvernance les plus dysfonctionnelles.**

Dans son Agenda 2063, l'Union Africaine insiste tout particulièrement sur l'importance d'une Afrique de la bonne gouvernance, de la Démocratie et de l'État de Droit.

La corruption, le trafic d'influence, les abus de biens sociaux, ou encore les délits d'ingérence infectent notre démocratie et entravent son impartialité ainsi que sa transparence.



Comment accepter qu'un cabinet ministériel dépasse son budget de plus de 900%? Comment justifier l'impunité dont bénéficient certains agents de l'État, responsables de détournement de fonds publics indispensables à la lutte contre la pauvreté? Le constat est sans appel: notre élite politique manque cruellement d'exemplarité. Nous pouvons exprimer bien haut les meilleures déclarations d'intentions pour notre pays mais tant que nous-nous accommoderons de ces pratiques de non-gouvernance, il n'y aura pas de progrès en RDC.

Ces comportements sont si répandus qu'ils prennent notre démocratie en otage. Par ailleurs notre démocratie souffre de la lourdeur d'une administration dont les mécanismes manquent souvent de transparence. L'opacité qui entoure certaines dépenses publiques pose un problème de responsabilisation de l'autorité publique.

Remarquons aussi que notre démocratie est encore trop peu inclusive. La jeunesse, qui constitue pourtant l'essentiel de notre population, reste à l'écart de notre démocratie. Une attention toute particulière doit être accordée à l'inclusion des jeunes filles dans notre démocratie.

Nous voulons une plus grande exemplarité de nos représentants, des mécanismes démocratiques transparents et inclusifs.

Nous proposons:

- ▶ L'Évaluation précise du coût de la fonction publique incluant notamment la publication du barème salarial complet des agents de l'État et des Élus
- ▶ L'inéligibilité à vie des personnes condamnées pour corruption ou incitation à la haine ethnique et tribalisme
- ▶ La détermination et la publication d'une liste de critères objectifs pour l'accessibilité à une fonction ministérielle (Expérience, réalisations professionnelles vérifiables...)
- ▶ Le renforcement du principe de reddition des comptes et de responsabilité pour tout agent de l'Etat
- ▶ L'obligation de déclaration de patrimoine en début et fin de mandat pour tout élu provincial ou national ainsi que pour tout membre d'un exécutif provincial ou national (L'obligation existe, mais elle n'a jamais fait l'objet d'un contrôle effectif)
- ▶ Le renforcement de la capacité de contrôle et d'évaluation du pouvoir législatif sur le Gouvernement
- ▶ Le renforcement du pouvoir des Commissions d'enquêtes parlementaires
- ▶ La sacralisation de la liberté d'expression et la protection de nos concitoyens face à l'usage abusif des lois anti-diffamation. Exemple: Revisiter le titre VIII du Code pénal, livre II, consacré aux atteintes à la sûreté de l'Etat afin d'y supprimer certaines dispositions devenues liberticides
- ▶ La garantie de l'intégrité de tout processus électoral
- ▶ La restauration d'un scrutin présidentiel à deux tours
- ▶ L'instauration du droit de vote à 16 ans
- ▶ La limitation du nombre de partis politiques à travers l'établissement de critères d'accessibilité à la reconnaissance officielle de tout parti politique
- ▶ La limitation et l'inscription dans la Constitution du nombre de ministères faisant partie du gouvernement national: un format fixe limité à 20 ministres
- ▶ La décentralisation effective de l'administration publique

- ▶ La mise en œuvre effective et rigoureuse des transferts de recettes centrales aux provinces
- ▶ La séparation claire entre politique et administration
- ▶ La mise en place d'initiatives permettant aux administrations locales de générer et d'administrer leurs propres ressources
- ▶ La réduction du nombre de structures publiques et le renforcement de leur transparence
- ▶ La stimulation de partenariats internationaux dédiés à la formation des directeurs et gestionnaires des administrations locales
- ▶ Le renforcement des moyens de l'*Inspection Générale des Finances* (IGF) pour un meilleur contrôle des comptes publics
- ▶ La publication des transferts d'allocations budgétaires par le Trésor aux divers départements budgétaires
- ▶ L'interdiction de dépassement budgétaires pour les cabinets ministériels et la Présidence

II: Création de richesse

La promotion du développement et la lutte contre la pauvreté passent par la création de richesse. Pour y parvenir, la RDC devra se doter d'un solide tissu entrepreneurial. Dans un monde aussi compétitif que le nôtre, il nous faut sortir de l'économie de rente et créer un cadre qui stimule la création de richesse.

Il est urgent d'inscrire l'économie de la RDC dans une logique multi-sectorielle et inclusive. Avec une population d'un âge médian de 18 ans, la RDC s'expose à une catastrophe économique si elle ne résout pas la question du chômage des jeunes. À Kinshasa, par exemple, 40% des jeunes sont sans emploi. Lorsque la demande d'emploi et l'offre disponible sont dans une telle inadéquation, la création de nouveaux emplois est la seule solution viable.

Nos gouvernements successifs ont émis des projets et créé des cadres juridiques sensés stimuler la création de richesse. Pourtant, nos jeunes continuent de s'enliser dans un chômage sans fin et nous avons toujours du mal à créer de la richesse.

La raison en est simple: l'entrepreneuriat ne se décrète pas. Il n'est pas qu'un slogan ou une promesse électorale. L'esprit d'entreprendre s'inculque et s'ancre dans la culture populaire. Voilà le défi que nous devons relever : faire de l'entrepreneuriat un réflexe et un mode de vie. **C'est l'initiative privée qui placera la RDC sur les rails du succès.**



Faisons émerger une génération de jeunes Congolais et Congolaises qui penseront à créer leur emploi avant d'en demander un. C'est le pari fou de la valeur ajoutée. C'est la vision d'un développement porté par la force de notre ruralité et le dynamisme de nos villes. La création de richesse doit être la priorité de nos priorités. Le travail, c'est la liberté. Nous voulons promouvoir et encourager le travail. Nous voulons récompenser ceux qui créent leur emploi et l'emploi des autres. Nous voulons respecter et protéger les travailleurs.

Nous proposons:

- ▶ L'inclusion de la culture entrepreneuriale au cœur des programmes de l'Education nationale
- ▶ La synergie entre le secteur privé et l'Éducation nationale afin de rompre l'inadéquation entre le marché de l'emploi et les formations. Partenariat Ecole/ Entreprise.
- ▶ La valorisation des formations professionnelles par l'apprentissage afin de résoudre le problème d'employabilité des jeunes déscolarisés
- ▶ L'application et l'implémentation du programme national de développement de l'entrepreneuriat.
- ▶ L'investissement massif dans les filières scolaires qualifiantes : la maçonnerie, la menuiserie, la coupe et couture, la plomberie, la soudure, la mécanique, l'artisanat et autres.
- ▶ La stimulation du financement d'entreprises par les transferts de fonds des diasporas (*Family Remittances*)
- ▶ La redirection de l'essentiel des fonds de l'aide internationale au Développement vers la création d'entreprises locales
- ▶ Le renforcement des dispositions légales contre l'interférence des autorités publiques dans les activités du secteur privé (incompatibilité de prise de participation par des personnalités politiques dans des entreprises du secteur privé, prévisibilité de l'environnement de production, interdiction de harcèlements fiscaux, allègement des formalités d'exportation...)
- ▶ La création d'un nouveau Fonds National pour l'Entrepreneuriat Rural
- ▶ La création d'une banque de développement des entreprises privées (faciliter le démarrage de projets dûment étudiés, avec un bon potentiel d'emploi, et de plus-value pour l'économie congolaise)
- ▶ La multiplication de zones franches afin d'attirer des entreprises de premier ordre dans divers endroits de la RDC et de créer rapidement de très nombreux emplois rémunérateurs. Exemple: Des industries liées aux ressources énergétiques d'Inga (aluminium, hydrogène...), industries liées au secteur minier (transformation locale des minerais...) industries liées au traitement du bois (scieries, secteur du meuble...) industries liées aux productions agricoles (production de viande...)

- ▶ La promotion des mutuelles de santé et le renforcement des capacités des organisations de travailleurs
- ▶ La garantie d'une meilleure protection sociale des travailleurs
- ▶ L'inclusion, dès l'enseignement primaire, d'information sur les métiers du secteur minier
- ▶ L'investissement généralisé d'une partie des revenus miniers pour investir dans les secteurs à forte intensité de main d'œuvre afin d'absorber un maximum de chômeurs
- ▶ L'implémentation des réformes visant l'amélioration du climat des affaires.
- ▶ L'instauration de la mesure «Zéro cotisation» pour les entreprises qui engagent des jeunes diplômés
- ▶ L'instauration du revenu universel
 - Le revenu de base ou revenu universel est un montant qui serait alloué à tout congolais âgé de 18 ans selon une périodicité précise, de manière individuelle et sans condition. La RDC ne dispose pas encore des ressources suffisantes pour s'engager dans un tel projet mais cela pourrait changer grâce notamment à une fiscalité de développement et une meilleure gouvernance. Ce revenu serait une révolution pour l'économie congolaise, une garantie de création d'emploi et de production de richesse. Il serait aussi un filet de sécurité sociale.

III: La Fiscalité au service du Développement

Les recettes publiques jouent un rôle crucial dans le processus de redistribution de richesse et de la promotion du bien-être de tout pays. En RDC, les recettes publiques sont encore loin de créer les conditions favorables à la croissance économique notamment en raison de difficultés de captation et de pesanteurs liées au processus d'imposition, malgré certains progrès indéniables.



Une fiscalité saine permet à l'État d'assurer ses missions essentielles telles que : l'ordre, la sécurité, la diplomatie, la défense du territoire ainsi que l'exercice des activités économiques et leurs régulations.

En RDC, le régime d'imposition répond essentiellement à une logique budgétaire de court terme et non à une perspective d'incitation des investissements à long terme. Le système fiscal congolais repose sur une imposition anti-économique, caractérisée par un taux

d'imposition élevé et une multiplicité d'impôts et taxes.

Le pays ne prélève pas autant de recettes fiscales qu'il le pourrait. La RDC est caractérisée non seulement par un déficit de gouvernance en matière fiscale mais aussi une faible capacité à fournir les services sociaux de base aux populations. La faiblesse de ses ressources fiscales aggrave la fragilité de l'État congolais dans la mesure où il connaît de sérieux dysfonctionnements liés au sous-équipement et aux mauvaises conditions de travail des administrations.

Par ailleurs, son incapacité à fournir certains services publics de base peut renforcer l'incivisme fiscal. Notons aussi que les provinces et les échelons locaux sont fragilisés par la dépendance des ressources de rétrocession et la faiblesse des prélèvements sur place.

Nous proposons:

- ▶ Le renforcement des moyens et les instruments à disposition des Régies financières (DGI, DGDA et DGRAD) et l'implémentation du processus de numérisation
- ▶ L'instauration d'un climat de confiance en démontrant la capacité de l'Etat à fournir des services publics de qualité
- ▶ La simplification des opérations de paiement des impôts (exemple : fusion de certains Impôts)
- ▶ L'implémentation et la généralisation de la digitalisation du processus fiscal (Identification numérique, déclaration en ligne, recours aux plateformes de transferts de fonds pour payer l'impôt...)
- ▶ La stimulation des mécanismes de passage de l'économie informelle à l'économie formelle pour les nombreuses activités génératrices de revenu (AGR)
- ▶ Le recensement des contribuables
- ▶ La lutte contre certains comportements indésirables par la création de nouveaux impôts. Exemple: Augmentation des droits d'accise sur le tabac et consolidation de la taxe carbone
- ▶ La publication transparente de toutes les exemptions fiscales en vigueur, selon les critères de lois
- ▶ La rationalisation du secteur minier vers des exploitations formelles, structurées, pour mettre fin aux 'mines artisanales' hors contrôle fiscal, sources d'enrichissements illicites, de pratiques maffieuses, d'exportations fraudées, entraînant à la fois de grosses pertes de revenus potentiels pour le Trésor et instaurant un système d'exploitation abusive de «creuseurs» dans des conditions abominables, indignes.
- ▶ Le paiement régulier, sans arriérés, des échéances dues par les pouvoirs publics, de manière à mettre fin tant au grave problème des dettes croisées et des arriérés structurels phénoménaux de salaires échus dans la plupart des institutions de l'Etat.

IV: Santé: Vivre mieux et vivre plus

L'espérance de vie d'un Congolais est de 60 ans. À lui seul, ce chiffre résume l'immense défi sanitaire face auquel la RDC se trouve. En effet, les soins de santé et les indicateurs sanitaires congolais sont dans un état particulièrement alarmant. **Près d'un enfant sur dix meurt avant l'âge de cinq ans.** De nombreuses populations vivent dans des zones difficilement accessibles et sont privées des soins médicaux les plus élémentaires. La chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels est vaste, complexe, mal réglementée, et caractérisée par la fragmentation et la duplication (Manque de données fiables sur les principaux acteurs de la distribution).

La RDC fait régulièrement face à des épidémies telles que Ebola, le Choléra, la Rougeole ou encore le VIH/SIDA. Au niveau de l'État, nous constatons un désengagement total. Est-il normal que le développement d'un secteur aussi important que celui de la santé soit porté par des initiatives et des fonds privés relevant pour l'essentiel de l'aide internationale et des efforts caritatifs et confessionnels? Ces appuis extérieurs ne contribuent-ils pas à disqualifier l'État dans son rôle de garant du système de santé? Par ailleurs, dans la plupart des structures sanitaires publiques ou privées, l'accès aux soins est conditionné par un paiement au préalable. Pour de nombreux Congolais ces coûts paraissent exorbitants et constituent un obstacle majeur à l'accès aux soins de santé.

Nous voulons faire émerger un solide système de soins de santé accessible aux Congolais, efficace et viable.



Nous proposons:

- ▶ L'intégration renforcée du secteur privé dans la prise de décisions et la planification du système de santé
- ▶ L'établissement de budgets réalistes suffisants pour l'entretien des établissements de santé répartis dans le territoire, en ciblant au moins un établissement-phare de référence par province
- ▶ La fin des cycles destructeurs de montage de projet avec les coopérations extérieures pendant cinq ans, puis l'abandon du suivi. Prévoir les moyens de pérenniser sur fonds Congolais les projets réalisés avec l'aide de partenaires internationaux
- ▶ La fin du système de suppléments de salaires par les partenaires extérieurs pendant la durée de leur projet de réhabilitation ou de réalisation d'un programme. Ce système étant insoutenable par la RDC après la fin du projet, il entraîne l'abandon des efforts fournis avec l'aide extérieure et replonge systématiquement le secteur dans le sur-place, au mieux...
- ▶ Une meilleure réglementation et harmonisation de la chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels
- ▶ L'interdiction des financements de soins de santé à l'étranger pour les cadres, sauf rares cas exceptionnels où les intéressés devraient encore contribuer pour une large part eux-mêmes aux frais occasionnés. Budgétiser les sommes ainsi économisées pour améliorer des hôpitaux de référence (un par province) au niveau optimal.
- ▶ Une plus grande collaboration entre les bailleurs, les ONG internationales et la Fédération des Centrales d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels (FEDECAME) afin d'améliorer le système national de prévision et d'approvisionnement en produits de base
- ▶ L'activation et le développement du Fonds National de Solidarité
- ▶ La formation renforcée des prestataires de soins de santé
- ▶ La création de réseaux de pharmacies et de points de vente de médicaments certifiés
- ▶ Le renforcement des programmes de financement de la santé en développant les capacités des mutuelles et des prestataires privés
- ▶ Le renforcement de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique privée, de la fabrication à la vente
- ▶ L'optimisation de l'efficacité de l'aide internationale dédiée à la santé

- ▶ La synergie des institutions financières et des prestataires pour développer les prêts au secteur de la santé
- ▶ L'amélioration de la gestion des cas de santé infantile et l'implication du secteur privé dans les programmes de nutrition
- ▶ L'amélioration des systèmes de formation et d'accréditation du personnel de santé
- ▶ La création d'une base de données en ligne des médicaments enregistrés et le développement d'une stratégie anti-contrefaçon
- ▶ Le développement de services d'urgence opérationnels
- ▶ L'accroissement des ressources en matière de prévention, d'éducation et d'accessibilité aux soins et aux traitements du VIH/Sida
- ▶ L'amélioration de la prévention, du contrôle et du traitement des maladies transmissibles telles que la tuberculose
- ▶ La promotion et le développement d'une enfance saine, grâce aux soins prénataux, aux programmes d'immunisation élargis ainsi qu'au contrôle des maladies respiratoires et des maladies diarrhéiques au moyen de programmes tels que le programme de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
- ▶ L'éducation sanitaire, au maintien de la bonne forme physique, à l'accès à une alimentation saine et nutritive
- ▶ La prévention renforcée des maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires, notamment l'hypertension, le cancer, le diabète, les maladies mentales
- ▶ L'utilisation de la télé-santé comme moyen de joindre les populations éloignées et de fournir des services et des informations en matière de santé aux groupes mal servis, comme complément aux services de soins de santé existants

V: L'Éducation au service de la prospérité

La transmission des savoirs et des compétences est le socle du renouvellement et de la transformation de toute société. En RDC, l'école peine à tenir sa promesse et hypothèque l'avenir de toute une nation.

Si le taux de scolarisation est en forte augmentation, l'achèvement du cycle primaire par les élèves reste difficile, en particulier pour les filles et les populations les plus vulnérables.

En raison de sa croissance démographique soutenue, la RDC doit absolument réussir le pari de l'Éducation. D'ici 2030, les élèves du primaires (6-11 ans) constitueront une population de plus de 20 millions d'enfants à scolariser. Malheureusement, notre système éducatif n'a pas la capacité d'encadrer un tel vivier d'élèves.



La République démocratique du Congo est l'un des pays comptant le plus grand nombre d'enfants non scolarisés au monde. Chaque année, des millions d'enfants quittent l'école sans qualifications. Les inégalités et disparités économiques font que seulement 30% des enfants scolarisables vont à l'école et un tiers d'entre eux, seulement, parachèvent le second cycle de l'enseignement secondaire.

Par ailleurs, le manque de matériel et d'infrastructure viable, les difficultés de gestion des écoles et la faible formation des enseignants impactent la rétention des élèves ainsi que leur réussite. Notons aussi que la précarité du métier d'enseignant génère une forte pénurie de profs. En RDC, être enseignant est synonyme de pauvreté.

Nous sommes donc face à un double problème: notre système éducatif n'est toujours pas accessible à tous et il est en inadéquation avec les besoins nationaux.

Nous devons urgemment remédier à ce gaspillage humain et mettre un terme à cette hémorragie de talents.

Faisons émerger un système éducatif productif et accessible à tous.

Nous proposons:

- ▶ Un réel accès universel à une éducation primaire de qualité (réorganisation du mécanisme de gratuité scolaire et de son financement)
- ▶ La mise en place de mécanismes d'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire
- ▶ La promotion de l'apprentissage continu: programmes basés sur les compétences, les connaissances, le développement des valeurs civiques et démocratiques + certification des compétences acquises en milieu de travail
- ▶ L'amélioration des conditions d'exercice du métier d'enseignant
- ▶ Le renforcement de l'attractivité du métier d'enseignant par la création d'un nouveau statut pour les enseignants (Exonération fiscale totale pendant dix ans.)
- ▶ La fin des rémunérations informelles et illégales des enseignants par les parents, conséquence d'un mécanisme de gratuité anarchique
- ▶ Le renforcement de la formation initiale et continue des enseignants avec l'appui des nouvelles technologies de l'information et de communication
- ▶ La mise en place d'un projet pilote d'E-learning dans les provinces les plus difficilement accessibles
- ▶ L'adéquation entre l'enseignement secondaire et le marché du travail
- ▶ L'instauration du numerus clausus pour les filières supérieures qui ne cadrent pas avec les priorités économiques du pays
- ▶ Le renforcement de la part des financements d'origine privée dans l'enseignement public, notamment à travers des mécanismes d'incitation fiscale

VI: Agriculture et autonomie alimentaire

En RDC, des enfants meurent chaque année des conséquences d'une malnutrition aiguë alors que leur pays pourrait nourrir un quart de l'humanité. En effet, le Congo possède le deuxième espace cultivable le plus vaste du monde: 80 millions d'hectares de terres arables, dont 10% seulement sont exploités. La RDC, c'est aussi un impressionnant réseau hydrographique (52% des réserves d'eau de surface du continent africain), seulement 45% d'urbanisation et une variété de climat propice à la diversification de la production.



Si la RDC exploitait son potentiel agricole, elle pourrait largement nourrir sa population et s'imposer parmi les puissances agricoles mondiales.

Malheureusement, nos gouvernements successifs n'ont pas réussi à consolider une politique agricole ambitieuse et cohérente. Au contraire, il semble que les initiatives prises desservent complètement l'essor agricole de la RDC. En voici un exemple interpellant: Nous avons une loi agricole qui, pour encourager l'industrie locale, impose que les propriétaires de terres agricoles

soient exclusivement congolais. Un tel mécanisme est un non-sens lorsque l'on sait que les terres agricoles de la RDC sont sous-exploitées et que le pays manque d'expertise en la matière.

Pour réussir le défi de sa révolution agricole, la RDC devra s'appuyer sur une vision tridimensionnelle du développement agricole.

- Développer une agriculture productiviste
- Maintenir et renforcer l'agriculture vivrière
- Promouvoir une agriculture qui limite son impact environnemental

Ces trois aspects, souvent présentés comme inconciliables doivent être au cœur de notre politique agricole. La RDC est d'ailleurs le seul pays au monde capable de tisser une politique agricole qui n'opposera pas les paysans aux grandes exploitations et qui préservera l'environnement tout en valorisant une productivité massive.

Nous proposons:

- ▶ La possibilité pour les investisseurs étrangers d'exploiter des terres agricoles congolaises à travers un mécanisme similaire à celui du bail emphytéotique et avec trois conditions majeures
 1. Le reversement d'une part (à déterminer) des bénéfices des exploitations au Fonds National de Développement Agricole (en addition aux impôts).
 2. L'engagement majoritaire d'employés Congolais
 3. La formation obligatoire de jeunes Congolais aux métiers liés à l'exploitation en question
- ▶ La consécration du Fonds National de Développement Agricole au développement exclusif de l'agriculture vivrière
- ▶ La mise en place de structures de transformation des produits agricoles
- ▶ L'investissement dans les nouvelles technologies agricoles d'énergie renouvelable
- ▶ L'investissement dans la production de cultures énergétiques (ex: Bioéthanol)
- ▶ La limitation des cultures intensives et donc la réduction de l'usage des produits chimiques susceptibles de polluer l'eau, de dégrader les sols et de diminuer la fertilité des terres
- ▶ Le regroupement de certains villages en coopératives agricoles: mutualisation des capacités
- ▶ L'objectif d'exportations génératrices de devises et de satisfaction des besoins nutritifs de nombreux pays moins nantis, une fois l'objectif de satisfaction des besoins intérieurs atteint. L'énormité du potentiel négligé est tel qu'il peut facilement combiner les objectifs intérieurs et exportateurs
- ▶ La nécessité de bien clarifier et endosser avec les communautés locales les grands projets avec partenariats étrangers, pour éviter des situations foncières tendues et destructrices du type vécu par certains exploitants d'huile de palme par exemple

VII: La technologie au service du progrès

Les technologies modernes sont indispensables et incontournables pour les secteurs public et privé. Tout pays souhaitant se moderniser doit s'appuyer sur l'apport transversale des nouvelles technologies. L'efficacité de l'action gouvernementale, l'amélioration des conditions sociales, la mobilisation des revenus internes, la gestion des ressources naturelles, la transparence dans la gestion publique, etc. toutes ces réalisations nécessitent l'utilisation efficiente des nouvelles techniques.



Comme de nombreux pays africains, la RDC est sur les rails de la transformation numérique. Notre gouvernement s'est même doté d'un ambitieux plan numérique devant permettre l'accélération de notre développement socio-économique, le rapprochement de nos concitoyens et le renforcement des services et opportunités d'emploi.

Malheureusement, nous ne parvenons pas à réduire la fracture numérique et sommes toujours ralentis par de nombreux obstacles structurels. Il existe de nombreuses inégalités dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication et par conséquent dans leur utilisation et leur impact. Seulement 19% de femmes ont accès au numérique contre 31% des hommes. Selon les derniers chiffres disponibles, le taux de pénétration de l'internet serait de 17.6% en RDC. Cela signifie que **plus de 80% de la population n'a pas un accès régulier à Internet**. C'est, selon nous, le principal défi de notre transformation numérique. Il nous faut connecter la RDC et créer un cadre favorisant la vie en ligne, notamment pour faciliter et améliorer les conditions de l'E-commerce.

Nous proposons:

- ▶ Une réelle flexibilité réglementaire et juridique pour favoriser l'E-Commerce
- ▶ La mise en place de l'objectif prioritaire «Internet pour tous»
- ▶ L'amélioration du mécanisme de paiement en mettant en place des *Gateways* de paiement électronique pour sécuriser les transactions.
- ▶ Le renforcement de la réglementation en vigueur pour empêcher les différentes formes d'abus de part et d'autre (conditions de vente de biens et fournitures de services à distance par voie électronique, mise en ligne des services sécurisés, etc.)
- ▶ La formation des populations les moins desservies aux nouvelles technologies
- ▶ L'amélioration de l'accessibilité aux services de télécommunications
- ▶ L'accès universel aux technologies de l'information sur l'ensemble du territoire
- ▶ La promotion d'un marché des télécommunications concurrentiel, cohérent et innovant
- ▶ Le renforcement de la contribution des nouvelles technologies de l'information au développement économique et social du pays

VIII: Une Justice irréprochable

La Justice constitue l'un des piliers de la démocratie. Elle est le gardien de l'État de droit. Elle ne peut néanmoins jouer valablement son rôle que si appliquée et exercée dans le respect de règles, principes et valeurs universellement reconnus et auxquels la RDC en tant qu'état souverain a souscrit.



En RDC, nous constatons que notre Justice a du mal à promouvoir, respecter et faire respecter la règle de droit. En cause, la complexité et la lenteur des procédures, les frais de justice élevés et souvent illégaux, l'ignorance du droit, l'insuffisance de tribunaux, les violations de la loi par le gouvernement, la mauvaise répartition des juridictions, les difficultés rencontrées dans l'exécution des décisions judiciaires...etc.

Il est temps de nous mobiliser pour la consolidation d'une Justice efficace, impartiale et fiable.

Nous proposons:

- ▶ La garantie de l'indépendance effective des magistrats
- ▶ La tolérance zéro pour les juges corrompus: destitution par les pairs. Surveillance par un Ordre des Magistrats soumis à un règlement déontologique strict
- ▶ Un système de bonne rémunération stable et effective, permettant une réelle indépendance
- ▶ La révision du régime des immunités de poursuite des membres du gouvernement pour le rendre compatible avec la nécessité de renforcer la lutte contre l'impunité
- ▶ Une sélection transparente de l'appareil judiciaire, un mandat des magistrats d'une durée stable, des normes de conduite et des systèmes appropriés de reddition des comptes
- ▶ Une meilleure articulation entre les différents mécanismes de justice existants qui devraient être considérés comme étant complémentaires et non antagonistes
- ▶ La poursuite et l'accélération de l'essaimage des tribunaux de grande instance et des tribunaux de paix en accordant la priorité aux localités les plus désavantagées
- ▶ L'allocation au secteur judiciaire d'un budget à la hauteur de sa contribution à l'instauration de l'Etat de droit
- ▶ L'amélioration des conditions de détention dans les prisons
- ▶ Un mécanisme rigoureux assurant la non-ingérence et la non-injonction par le pouvoir politique

IX: Un toit pour tous

Au Congo, l'article 48 de la Constitution dispose « Le droit à un logement décent, le droit d'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique sont garantis. La loi fixe les modalités d'exercice de ces droits » Un logement, c'est un facteur de dignité ainsi qu'un élément de stimulation de l'économie.

En effet, l'accumulation de logements décents est cruciale tant par son effet sur les niveaux de vie que par le rôle central qu'elle joue dans le développement économique. Ainsi, Les effets sur les niveaux de vie sont d'une portée considérable. Outre son utilité immédiate, un logement décent améliore la santé des occupants à long terme. Il libère l'emploi du temps des femmes et leur permet de participer au marché du travail. Malheureusement, **plus de la moitié des Congolais n'ont pas accès à un logement décent.**



En 2050, la population de la RDC atteindra près de 145 millions d'habitants (60% de résidents urbains et 40% de ruraux). La fourniture de logements représente une énorme opportunité pour les investisseurs. Le secteur du logement peut jouer un rôle déterminant en tant que catalyseur de relance et de création d'emplois, où des investissements à grande échelle sont nécessaires pour atteindre l'objectif 11 du Développement durable (ODD11) qui vise à créer un logement sûr, décent et abordable pour tous.

Il nous faut développer une politique de logement productive et solidaire. Une véritable politique de l'habitat impliquant les secteurs public et privé en vue de favoriser particulièrement le logement des ménages démunis.

Nous proposons:

- ▶ La numérisation des régimes fonciers et des titres de propriété
- ▶ La réduction du temps de résolution des litiges liés au foncier à travers des tribunaux spécialisés
- ▶ La solidification du cadastre, trop fréquemment manipulé par les autorités
- ▶ La réduction des coûts d'enregistrement des biens immobiliers
- ▶ Le soutien des ménages à revenus informels dans leur accès à la propriété
- ▶ La stimulation d'un cadre réglementaire facilitant les partenariats public-privé pour augmenter l'offre de logements
- ▶ La simplification du traitement des permis de construire
- ▶ La stimulation du financement, de la production et la commercialisation à grande échelle de logements par des investisseurs étrangers
- ▶ L'octroi à coût réduit de terrains à bâtir dans des zones peu peuplées. (désengorger nos grandes villes).

X: Un pays accessible et connecté

Les infrastructures de transport en RDC sont parmi les moins denses et les plus délabrées du monde. Dans de nombreuses régions du pays, les voyages vers la capitale, Kinshasa, par la route sont impossibles et la plupart des capitales provinciales ne sont pas liées à Kinshasa. En dépit d'avoir l'un des plus grands réseaux fluviaux dans le monde, le transport fluvial est souvent entravé par des niveaux élevés d'envasement, de longs temps d'attente dans les ports en raison de l'insuffisance des infrastructures et de la gouvernance inégale.



Si le transport fluvial est nettement moins cher que le transport routier, il est aussi beaucoup plus lent, ce qui est une contrainte importante pour l'agriculture. Comme pour le réseau routier, l'infrastructure fluviale de la RDC est franchement vétuste. De nombreux ports ne sont plus fonctionnels et les barques, les chalands, les ferries et les bateaux sont vieux et délabrés.

La RDC ne dispose que de 17 % de son réseau routier en bon état et 3 000 km de routes bitumées.

Par ailleurs, de nombreuses routes de la RDC n'ont de « route » que le nom, tout particulièrement pendant la longue saison pluvieuse, où l'on voit les temps de voyage s'allonger d'environ 40 %. La faiblesse de notre réseau routier est une véritable entrave à notre essor économique et à la cohésion du pays.

Nous proposons:

- ▶ La mise en place d'une campagne de restauration et mise à niveau du réseau fluvial
- ▶ Le développant d'usines agroalimentaires dans les ports fluviaux
- ▶ La fusion des structures publiques suivantes: Office des routes, Office des voiries et drainages, Fonds national d'entretien routier, Bureau technique contrôle de la conformité, Agence congolaise des grands travaux
- ▶ La digitalisation de la captation des taxes dédiés au Fonds national d'entretien routier
- ▶ La généralisation de partenariats public-privé (PPP) à travers le mécanisme Build-Operate-Transfer (BOT) et lui adjoindre une obligation de formation de jeunes aux métiers du secteur
- ▶ La mise sur pied d'un système d'entretien sectoriel des voies secondaires non bitumées, pour en pérenniser l'utilisation en toutes saisons, notamment à des fins d'évacuation de productions agricoles
- ▶ L'obligation, pour les entreprises minières, de transporter au moins 10% de leur production par voie ferrée afin qu'elles contribuent directement au développement et a l'entretien du rail congolais

XI: Énergie et Environnement

La RDC figure parmi les pays ayant le plus faible taux d'électrification en Afrique. **Moins de 10% de la population congolaise dispose d'un accès à l'électricité. La situation est encore plus dramatique en zone rurale où seulement 1% de la population a accès à l'énergie électrique.** Pourtant, la nation congolaise dispose d'énormes potentialités énergétiques : l'énergie hydroélectrique à elle seule a un potentiel de production de 100 000 MW. Si l'on y ajoute l'énergie solaire, l'éolien et la géothermique, nous pouvons aisément doubler cette capacité de production.

La question de l'accès à l'eau et son assainissement doit également faire l'objet d'une réflexion renouvelée et pragmatique. En RDC, plus de la moitié de la population (54.4%) n'a accès à l'eau qu'à partir d'un robinet, d'une borne-fontaine ou d'une bouteille d'eau. De même, seuls 64% de la population urbaine ont accès à l'assainissement.



Une fois de plus, le Congo est victime d'un manque criant de vision et de leadership. Avec un tel potentiel énergétique, ne pas donner aux congolais l'accès à l'eau et l'électricité est presque un acte volontaire.

L'eau et l'électricité sont la base du développement moderne. Un agenda numérique n'a aucun sens sans électricité, une amélioration des soins de santé est impossible sans eau potable. Sur le plan environnemental, la RDC est le

premier poumon de la planète.

Fort de ses 165 millions d'hectares, le bassin du Congo abrite la deuxième forêt tropicale du monde après l'Amazonie. Son atout principal, reste sa capacité d'absorption de carbone (1,2 milliard de tonnes de dioxyde de carbone par an), plus importante que celle de la forêt amazonienne. Il est donc crucial de préserver l'intégrité du bassin congolais pour le Congo mais aussi pour le monde. Malheureusement, la RDC fait face à un problème de taille ; la déforestation. **La RDC est le deuxième pays du monde où la forêt disparaît le plus vite.** 80% de la population de la RDC vit d'activités rurales qui provoquent l'érosion de la biodiversité. Par ailleurs, la non-gestion des déchets et leur amoncellement dans les grandes villes favorisent le réchauffement climatique. La RDC est le neuvième pays le plus vulnérable aux chocs climatiques et environnementaux pour les enfants.

Nous proposons:

- ▶ La formulation d'une politique énergétique basée sur une approche intégrée de toutes les ressources énergétiques de la RDC
- ▶ La mise en place de mécanismes d'incitation à l'investissement privé dans le secteur de l'énergie
- ▶ La simplification administrative des mécanismes structurels de l'autorité de régulation du secteur énergétique
- ▶ La facilitation de l'accès aux financements pour les entrepreneurs énergétiques
- ▶ L'obligation pour les opérateurs économiques privés de rediriger une portion de l'énergie qu'ils produisent vers les canaux publics (essentiellement dans le secteur minier)
- ▶ Un meilleur financement de l'agence nationale d'électrification (fondée en 2014 mais très peu opérationnelle)
- ▶ Le renouvellement du réseau de distribution de la SNEL
- ▶ La valorisation de projets de production rapide d'électricité. L'hydroélectrique nécessite de nombreuses années de construction tandis que le solaire est relativement rapide
- ▶ Le développement d'hydroliennes. Celles-ci s'installent en moins de temps que les barrages et peuvent être une source d'énergie rapide et propre pour de nombreuses régions de la RDC
- ▶ Le développement de la production d'hydrogène verte, combustible d'avenir, et dont la RDC peut devenir rapidement un gros producteur, notamment grâce au potentiel non exploité d'INGA

Accès à l'eau

- ▶ Le renforcement des capacités de captage, de traitement, de stockage et de distribution d'eau de la société nationale de l'eau (REGIDESO)
- ▶ L'amélioration de la gouvernance du secteur par la finalisation et la promulgation de la loi sur la gestion de l'eau
- ▶ L'accroissement des moyens d'intervention de l'Office des voiries et drainage (OVD) pour l'aménagement des systèmes efficaces de drainage et d'évacuation des eaux usées des grandes villes

- ▶ Le renforcement des capacités financières, opérationnelles et techniques des services publics d'assainissement
- ▶ La mise en place d'un programme nationale d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement.

Environnement

- ▶ La création d'un jardin botanique dans lequel seraient répertoriées et plantées toutes les espèces du Congo afin d'assurer la pérennité de la biodiversité de notre forêt
- ▶ La mise en avant et la consolidation de l'agroforesterie
- ▶ Une stimulation fiscale pour les entreprises capables d'investir dans la gestion des déchets organiques, chimiques et plastiques
- ▶ Une politique d'investissement dans les véhicules à hydrogène
- ▶ La taxation additionnelle de tout produit liquide emballé dans du plastique et qui pourrait exister sous forme solide (Savon, shampoing, mousse à raser...)
- ▶ L'interdiction des sacs plastiques et des plastiques à usage unique
- ▶ La prévalence du train pour le transport de produits commerciaux

L'objectif Eau potable et électricité partout en moins de 5 ans est possible.

XII: La Sécurité, priorité absolue

La sécurité est la première des libertés mais en RDC, c'est l'insécurité qui règne. À l'Est du pays, la violence persiste depuis bientôt 30 ans. Des décennies d'instabilité, de conflits armés, de violences intercommunautaires et de pillages des ressources naturelles ont exposé des millions de personnes à des violations du droit international humanitaire. Peu d'endroits au monde connaissent une crise sécuritaire et humanitaire aussi dramatique que celle de la RDC. La souffrance humaine et le degré d'atrocité auxquels les Congolais font face sont tout simplement inacceptables et injustifiables. Des populations entières sont tuées à l'arme blanche, y compris des enfants. Des centres de santé et des écoles sont saccagés en permanence et des villages entiers sont réduits en cendres. D'après les chiffres des Nations Unies, **on compte actuellement 5,2 millions de personnes déplacées en RDC**, soit plus que dans tout autre pays à l'exception de la Syrie et de l'Ukraine. Les chiffres les plus communément utilisés font également état de quelques 6 Millions de morts depuis 1998.



La réponse «robuste et rapide» à l'insécurité promise par le Président Tshisekedi lors de son accession au pouvoir en janvier 2019 n'a pour le moment connu que des résultats timides et mitigés. L'instauration, en mai 2021, de l'État de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, puis, à partir du 30 novembre 2021, la coopération militaire avec l'Ouganda n'ont pas atteint les résultats annoncés. Aujourd'hui, la crise sécuritaire que connaît

la RDC est au cœur de tensions diplomatiques et vient de plonger la Région des Grands Lacs, déjà fragile, dans une nouvelle impasse. En cause, l'intensification des attaques du Mouvement du 23 mars (M23) contre la population civile, les forces de sécurité nationales et les Casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilité en République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi que les attaques des Forces démocratiques alliées (ADF) de la Coalition des démocrates congolais (CODECO) et les attaques d'autres groupes armés en Ituri et au Nord-Kivu.

Nous proposons:

- ▶ La révision immédiate du *Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation* (PDDRC-S)
 - Ce programme, pourtant bien pensé, est devenu une sorte de transaction politique et financière qui permet aux groupes armés de recevoir de l'argent et aux autorités d'obtenir un succès symbolique. Nous constatons une fragmentation des groupes armés pour multiplier la captation des financements. On assiste même parfois à une surenchère des revendications financières des groupes armés. Au lieu d'apporter des solutions, le DDR fait désormais partie du problème car il contribue à faire de la violence milicienne un moyen de gagner sa vie.
- ▶ L'émergence de réelles perspectives de développement économique dans les régions les plus touchées par la violence
 - Des jeunes sans perspectives constitueront toujours un vivier naturel pour les recruteurs de terroristes. Il faut garantir un avenir à cette jeunesse au sein de la société sans quoi la tentation, pour certains d'entre eux, de se replier dans une contre-société violente et radicale sera difficilement contournable.
- ▶ L'instauration effective d'un mécanisme de gestion transparente et juste des conflits fonciers
 - Les dépossessions et accaparements fonciers sont à la base de nombreux affrontements intercommunautaires.
- ▶ La concrétisation et la consolidation de la réforme des services de sécurité
- ▶ La création de l'École Nationale du Renseignement (chargée de la formation de nos agents du Renseignement)
- ▶ Une meilleure préparation de nos militaires, policiers et agents du Renseignement à la cybercriminalité
- ▶ La poursuite systématique des politiciens et militaires en collusion avec les groupes armés

- ▶ L'activation d'une campagne diplomatique visant non pas au retrait de la MONUSCO mais à un rééquilibrage de son mandat
 - La MONUSCO œuvre principalement à la protection des civils, à la stabilisation des institutions de l'Etat et aux principales réformes de la gouvernance et de la sécurité. Il est désormais souhaitable de circonscrire son rôle à l'établissement d'une force d'interposition et de neutralisation des groupes armés.